

Extrait du OIEau - IOWater - OI Agua

<http://www.oieau.org>

MADAGASCAR (2010) - Evaluation des missions effectuées dans le cadre du projet AGIRE - Haute Matsiatra

- Office International de l'Eau - Coopérer - Les opérations internationales - Gestion intégrée des ressources en eau par bassin -
Date de mise en ligne : vendredi 11 mars 2011

OIEau - IOWater - OI Agua

Evaluation des missions effectuées dans le cadre du projet AGIRE - Haute Matsiatra

Mai 2010 - Janvier 2011

Bénéficiaire : Gouvernement malgache et autorités locales

Financement : Communauté Urbaine de Lyon

Contexte : La Direction de l'eau du Grand Lyon a démarré en juillet 2006 le projet de coopération décentralisée AGIRE, pour le renforcement des capacités des acteurs publics de l'eau et la mise en application du Code de l'eau dans la Région de la Haute-Matsiatra, cofinancé par la Facilité ACP-EU pour l'eau. Le projet se terminant en mai 2010, le Grand Lyon, en accord avec l'Union Européenne, a décidé de faire réaliser une évaluation finale externe du projet par l'Office International de l'Eau.

Prestations : Cette évaluation a répondu aux attentes aux niveaux politique, technique et financier. Elle a porté sur les critères de Pertinence, Réalisations, Viabilité, Efficacité, Efficience, Impact et Reproductibilité.

Le travail d'évaluation s'est effectué suivant les étapes ci-après :

" Etablissement du bilan du projet AGIRE. Ce bilan s'établira à partir des constatations issues de l'analyse des documents et des enquêtes déjà effectuées ; " Analyse des faits pour aboutir aux évaluations, sur la base des six questions évaluatives. Cette analyse s'effectuera suivant les indicateurs du projet et suivra le Guide des procédures et structures d'évaluation actuellement en vigueur dans les programmes de coopération externes de la Commission européenne ; " Elaboration des conclusions à partir des évaluations. Ces conclusions mettront en avant les forces et les faiblesses du projet AGIRE, ainsi que les écarts par rapport aux objectifs en s'appuyant, entre autres, sur les indicateurs définis ; " Formulation de recommandations hiérarchisées, là encore par rapport aux six questions évaluatives. Ces propositions permettront en particulier d'assurer une amélioration de la qualité et de la cohérence des futures interventions dans le cadre de la coopération décentralisée. Les recommandations seront formulées relativement aux différentes parties concernées ; " Formulation des enseignements sur le projet et sa mise en oeuvre. Ces enseignements seront issus des conclusions et recommandations, en distinguant les préconisations adressées aux acteurs du projet des préconisations plus générales ; " Etablissement d'une synthèse.

Au-delà du bilan du projet, notamment en termes d'appropriation, ces missions ont permis d'en valoriser les résultats et de mieux définir les orientations futures pour la poursuite de la coopération décentralisée Grand Lyon - Région Haute-Matsiatra. Ceci s'est réalisé en étroite liaison avec les autorités centrales (Ministère de l'Eau, ANDEA) et locales (Région Haute Matsiatra et services déconcentrés notamment).